

Fiche : réaliser un stage dans les institutions européennes et/ou la “bulle européenne”

ATTENTION – Une bonne connaissance de l’anglais est souvent requise pour ce type de stage (ainsi qu’une bonne connaissance du français), car beaucoup d’institutions et autres entités utilisent l’anglais comme langue de travail.

Il ne faut pas non plus oublier que des étudiants de toute l’Europe sont intéressés pour la réalisation de stages dans ce domaine et que la sélection est parfois fondé sur des critères très précis et difficiles à satisfaire. Il est donc pertinent de mettre en avant vos atouts (début de spécialisation dans un domaine donné, expérience Erasmus, maîtrise d’une troisième langue, etc.).

STAGES DANS LES INSTITUTIONS

Chaque institution européenne (Conseil de l’UE, Commission européenne, Parlement européen, Cour de justice) propose chaque année des offres de stage, à temps plein, destination des étudiants et jeunes diplômés souhaitant acquérir une première expérience dans ce domaine. Ces stages commencent généralement le 1^{er} octobre ou le 1^{er} mars, et durent 6 mois.

Il convient de jeter un œil sur les pages dédiées de leurs sites respectifs, en gardant à l’esprit que très souvent ce type de stage requiert une certaine anticipation (par exemple pour la plupart de ces stages débutant en mars, il faut postuler l’été précédent).

- Parlement européen : <https://www.europarl.europa.eu/at-your-service/fr/work-with-us/traineeships>
- Commission : https://ec.europa.eu/stages/home_en
- Conseil de l’UE : <https://www.consilium.europa.eu/en/general-secretariat/jobs/traineeships/>
- Cour de justice : https://curia.europa.eu/jcms/jcms/Jo2_7008/en/

Pour chaque institution, il existe aussi d’autres possibilités, telles que des stages atypiques non rémunérés à la Commission, des stages non payés auprès des cabinets des juges de la Cour de justice, ou des stages auprès d’eurodéputés ou les groupes politiques du Parlement. Ces derniers sont moins diffusés (souvent partagés par le bouche à oreilles), mais plus flexibles en termes de calendrier et de temps de travail.

Vous pouvez aussi surveiller les sites d’autres organes européens comme celui du Comité économique et social ou celui du Conseil des régions , qui proposent aussi des stages de manière régulière. L’anticipation est là aussi requise, mais les deux comités proposent des « visites d’études » / des stages de courte durée, non rémunérés mais plus flexibles qu’un stage « classique ».

- Comité des régions : <https://cor.europa.eu/fr/about/Pages/traineeships.aspx>
- Comité économique et social européen : <https://www.eesc.europa.eu/fr/work-with-us/traineeships>

ATTENTION - Une règle s'applique pour les stages dans les institutions, organes et agences de l'Union européenne selon laquelle il n'est possible de ne bénéficier que d'un stage ou d'un emploi de plus de 8 semaines au sein d'une institution ou d'un organe européen. Cette condition s'applique également aux assistants d'un membre du Parlement européen, consultants ou chercheurs intramuros, agents temporaires/ contractuels/ auxiliaires/ intérimaires au sein d'une institution, d'un organe, d'une délégation ou d'une représentation de l'UE. Elle vaut aussi pour des stages non rémunérés.

STAGES DANS LA « BULLE EUROPÉENNE »

Le quartier européen accueille une multitude d'organismes, délégations, organisations non gouvernementales et entreprises qui travaillent dans le domaine des affaires européennes, et sur des sujets très variés. Certaines organisations représentent parfois un réseau d'organisations nationales, comme par exemple l'association européenne des droits de l'homme (<http://www.aedh.eu/>) qui représentent les ligues des droits humains établies dans la plupart des États européens.

Pour identifier les entités travaillant sur les thèmes qui vous intéressent, une piste peut être de consulter le registre de transparence de la Commission, du Parlement européen et du Conseil, aussi appelé le registre des lobbys, qui reprend les noms des entités représentant des intérêts variés.

Il existe aussi des possibilités de stage au sein de délégations nationales (représentation permanente de la Belgique auprès de l'UE (<https://europeanunion.diplomatie.belgium.be/fr/emplois-vacants>) ou celles de chaque État membre ; représentations de certaines régions (notamment françaises, espagnoles ou italiennes)) ; mais aussi d'administrations nationales travaillant sur ces sujets (SPF Affaires Étrangères, mais aussi les services spécialisés en droit européen dans les autres SPF, comme par exemple le service du droit pénal européen au sein du SPF Justice).

Certaines opportunités de stages sont diffusées sur leurs sites internet et/ou des sites spécialisés dans les offres d'emploi et de stages dans ce milieu. Une piste est de s'enregistrer sur certains sites comme :

- Eurobrussels https://www.eurobrussels.com/job_search/experience/internship, ou
- Euractiv Jobs <http://jobs.euractiv.com/>